

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 11418 du 7 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1510344S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 30581 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424012S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2015 :

Sauze, Nicolas

Nigend : 171 479

Numéro de livret de solde : 8 026 995

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2015 :

Blanchet, Thomas

Nigend : 228 315

Numéro de livret de solde : 8 058 475

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 mai 2015.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. STRIEBIG*